

## DIRECTIVES RELATIVES AUX PROPOSITIONS DE FOURNITURE DE SERVICES D'AUDIT EXTERNE À LA FAO

---

### Processus de sélection et de nomination

Le processus de sélection et de nomination du Commissaire aux comptes de la FAO se déroulera de la manière suivante:

#### **Invitation**

Le Secrétariat procédera à un appel à candidatures auprès des vérificateurs généraux des Membres de la FAO, ou des personnes exerçant une fonction équivalente, en les invitant à répondre.

#### **Réception des propositions**

Les candidatures devront être présentées à la FAO le 30 septembre 2018 à 17 heures au plus tard (heure de Rome). Le Bureau de l'Inspecteur général rassemblera toutes les candidatures et prendra les dispositions nécessaires pour qu'elles soient toutes ouvertes en présence d'un groupe de fonctionnaires principaux.

#### **Évaluation des propositions**

Toutes les candidatures reçues dans les délais prescrits seront examinées puis une liste restreinte des meilleures propositions sera établie par un groupe de travail comprenant le Secrétariat et des membres du Comité financier représentatifs des régions.

Le Comité financier, au cours de sa session de mars 2019, se constituera en groupe d'évaluation pour examiner la liste restreinte des propositions. Les vérificateurs généraux, ou leurs représentants, peuvent être invités à prendre la parole devant le Comité financier. Cette intervention doit permettre au Comité de demander des éclaircissements et des précisions aux candidats, dans le but de faciliter le processus de sélection.

Le Comité financier présentera son rapport et ses recommandations au Conseil en avril 2019.

#### **Nomination**

Le Conseil, se fondant sur l'évaluation et les recommandations du Comité financier, prendra sa décision et approuvera la nomination du Commissaire aux comptes. Les activités d'audit commenceront courant 2020.

### Documents à présenter

Les propositions doivent être accompagnées de toutes les informations demandées dans le [Questionnaire sur l'audit externe](#). Pour être valables, les propositions doivent être complètes et doivent fournir tous les renseignements demandés. Un curriculum vitae doit en outre être fourni pour chaque membre du personnel faisant partie de la proposition (un modèle est disponible à la fin du Questionnaire sur l'audit externe).

Propositions chiffrées et monnaie

Les propositions chiffrées des coûts doivent être indiquées par année. Toutes les propositions relatives aux coûts doivent être libellées en USD.

Adresses et coordonnées

Les propositions doivent être soumises dans une enveloppe scellée portant l'indication «Proposition de vérification extérieure des comptes – Ne doit pas être ouverte par le Bureau des dossiers courants du Bureau de l'Inspecteur général», et doivent être adressées à:

Bureau de l'Inspecteur général  
(Bureau A412)  
Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture  
Viale delle Terme di Caracalla  
00153 Rome (Italie)

L'Organisation ne peut malheureusement communiquer aucune information par téléphone en ce qui concerne la procédure de sélection et de nomination. Les éventuelles demandes d'éclaircissements concernant les points précédents doivent être adressées par écrit uniquement (télécopie ou courriel) à:

M. Gerard Murphy  
Division des finances  
Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture  
Viale delle Terme di Caracalla  
00153 Rome (Italie)

Numéro de télécopie: +39 06 57056176  
Courriel: [FAO-External-Audit-Tender@fao.org](mailto:FAO-External-Audit-Tender@fao.org)